

Mis en ligne le lundi 28 avril 2003

N 02 - Adhésion à l'Association Française des Communes, Départements et Régions pour la Paix (A.F.C.D.R.P) Rapporteur M. le Maire

Monsieur le Maire : Voici déjà plusieurs mois que nous avons envisagé de faire adhérer notre ville à l'association des villes pour la Paix. La proposition d'adhésion qui vous est faite ce soir se place dans un contexte extrêmement grave sur le plan international. Au mépris du droit international et de l'opinion publique mondiale, le gouvernement des Etats Unis a décidé unilatéralement d'enclencher une guerre dont les motivations réelles sont fort éloignées de celles affichées par G. Bush. Aux souffrances innombrables que ce conflit va ajouter à celles dont est victime le peuple irakien, s'ajoute le risque de l'embrasement de toute une partie du monde, déjà si rudement éprouvée par le conflit israélo-palestinien.

Personne ne pleurera sur le sort du tyran Saddam Hussein, mais il y a fort à craindre qu'il ne soit aujourd'hui renforcé par une attaque extérieure conduite au nom du bien contre le mal. Si Hussein a pu affermir son pouvoir c'est entre autre parce que les pays occidentaux et les USA s'en sont servi pour combattre l'Iran et l'ont armé en conséquence.

Hier à l'appel de nombreuses organisations de nature et d'opinion fort différentes, des Gardannais se sont rassemblés pour dire leur horreur de la guerre et affirmer leur volonté d'oeuvrer pour la Paix. Chacune de ces manifestations du refus de l'inacceptable est un encouragement à poursuivre l'action en ce sens.

Aujourd'hui a lieu à Marseille, comme dans de très nombreuses villes de part le monde, un rassemblement pour condamner les bombardements de cette nuit. La tenue de notre conseil nous empêche d'y participer, je propose qu'au travers de ma déclaration que nous nous y associons.

Nul doute que la mobilisation internationale des peuples jouera demain un rôle déterminant pour porter un coup d'arrêt à ce conflit. Avant d'en venir au contenu de notre délibération, je tiens à dire que dans la

préparation de ce conflit par les USA et leurs alliés, l'attitude de la France et de ses représentants au plus haut niveau (chef de l'état et ministre des affaires étrangères) a été conforme aux intérêts de notre pays et à ceux de la communauté internationale, c'est tout à son honneur. Le respect par la France des procédures du droit international et des organisations internationales dont se sont dotées les peuples au sortir de la 2^e guerre mondiale est un choix juste pour aujourd'hui et pour demain.

Je vous propose donc maintenant de délibérer afin que notre ville puisse adhérer à l'**Association Française des Communes, Départements et Régions pour la Paix**.

Cette association est la branche française de l'association des "Maires pour la Paix, par la solidarité inter cités". Cette association a été créée voici plusieurs années à l'initiative des Maires de Nagasaki et d'Hiroshima au Japon dont les populations ont subi le cataclysme de la guerre nucléaire.

Elle siège à la commission nationale française pour l'UNESCO et anime dans notre pays l'initiative prise par l'ONU de faire de la décennie 2001/2010 celle de l'émergence "d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde." Au regard de l'actualité que j'évoquais précédemment on mesure l'énormité de la tâche mais également les enjeux et la sensibilité des peuples à ce sujet. L'association permet la mutualisation des savoirs et des expériences à travers des projets et des formations.

Pour toutes ces raisons je vous propose ce soir d'adopter la délibération portant adhésion de Gardanne à l'Association Française des communes, des départements et des régions pour la Paix.

Madame Bonnet : Qui pourrait être contre sur le principe d'une culture pour la Paix ? Mais à la lecture des documents que vos services nous ont remis, il semble bien que cette Association soit dans la droite ligne du "machin" que dénonçait le Général de Gaulle, Je veux dire l'O.N.U et son émanation l'UNESCO, c'est à dire :

- Beaucoup d'argent dépensé, en effet la cotisation annuelle n'est pas modique,
- de la gesticulation
- efficacité zéro

Enfin, si cela vous permet de rencontrer des personnalités intéressantes, maires de grandes communes et d'accrocher le dessin d'une colombe à côté de la fleur sur le panneau de la ville, adhérons !

Mais lorsque vous militerez pour la Paix en notre nom, faites-le avec autant de vigueur et de force pour la Tchétchénie, que pour l'Irak.

Monsieur le Maire : D'autres interventions ? Non, je mets au vote.